



**Gibaud
Toutimmo**

Honoraires de l'Agence

« Ventes »

Rémunération Pourcentage appliqué
sur le montant de la transaction

Montant de la transaction

Locaux à usage d'habitation ou professionnels

0 à 85 000€	Forfait de 6 000€ TTC
85 001€ à 150 000€	Forfait de 8 000€ TTC
150 001€ à 400 000€	5% TTC
400 001€ et plus	4% TTC

Charge de la rémunération : Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat) la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre : VENDEURS.

« Estimations »

Estimation AVEC mandat De vente	Gratuit
Estimation SANS mandat De vente	35€ TTC